

**De :** CPH <[pourlavraienaturedestmichel@gmail.com](mailto:pourlavraienaturedestmichel@gmail.com)>

**Envoyé :** 28 février 2020 10:44

**À :** mine-matawinie <[mine-matawinie@bape.gouv.qc.ca](mailto:mine-matawinie@bape.gouv.qc.ca)>

**Cc :** Pourlavraienaturedestmichel <[pourlavraienaturedestmichel@gmail.com](mailto:pourlavraienaturedestmichel@gmail.com)>

**Objet :** Complément d'information au mémoire DM63 – Coalition des opposants à un projet minier en Haute-Matawinie (COPH)

Bonjour

La CPH voudrait apporter un complément d'information à son mémoire suite à la question de madame la présidente de la commission, lors de la présentation de Mme Odette Sarrazin(DM77), le mercredi 26 février.

À la question « est-ce qu'une plainte a été logée à propos des ateliers éducatifs », la CPH voudrait signaler qu'elle a elle-même apostrophé la Commission Scolaire des Samares.

Une première fois en 2018

M. Paul Comeau, membre du comité administratif de la CPH, a déposé une plainte verbale officielle, à la fin mai 2018, à la Commission scolaire des Samares à propos de l'atelier de NMG présenté aux jeunes du primaire. Plainte non retenue. On nous a indiqué que l'atelier rencontrait les objectifs pédagogiques et que celui-ci avait été approuvé par un comité de l'école (comité de parents / enseignants).

Une deuxième fois en 2019

Suite à l'annonce que NMG a organisé un Atelier de géologie pour les étudiants et une Visite de l'usine pour les étudiants lors de la Semaine minière du Québec à SMDS, M. Paul Comeau a parlé au directeur de l'école, a déposé une plainte verbale au syndicat, et a relancé aussi la commission scolaire à propos de telles activités en milieu scolaire.

À défaut de réponse de la part de la Commission scolaire, la CPH a interpellé cette dernière avec un Communiqué de presse en mai 2019:

<http://lacoph.com/public/doc/2019-05-08%20Communique.pdf>

Et voici l'hyperlien de l'article paru dans l'Action en suivi de l'entrevue accordée en lien à la parution de notre communiqué référant à la CS Les Samarres

: <https://www.laction.com/article/2019/05/15/-la-coph-interpelle-la-commission-scolaire-des-samares>

Nous avons interpellé la Commission scolaire et l'École des Montagnes afin de voir à la possibilité d'offrir, aux élèves de 4e secondaire, un atelier pédagogique avec un sujet qui touche un des principes de la Loi sur le développement durable, en lien aux impacts que pourraient engendrer la venue d'une minière à ciel ouvert à Saint-Michel-des-saints, l'école ayant pour rôle de transmettre les connaissances nécessaires aux élèves afin que ces derniers puissent prendre position sur les divers enjeux de la société. La direction n'a pas refusé en soi l'exercice, mais nous avons abandonné la poursuite de notre intervention en septembre 2019 faute de ressources.

Très cordialement  
José Gagnon

pour la COPH

[pourlavraienaturedestmichel@gmail.com](mailto:pourlavraienaturedestmichel@gmail.com)

Campagne de financement : <https://www.gofundme.com/soutenez-la-coph>



[Pour la vraie nature de Saint-Michel-des-Saints](#)